

19 Nineteen Messine



MAI 2022

LA NEWSLETTER DE LINKERS

**REDÉPLOIEMENT
INDUSTRIEL
ET BFR**





01

Édito

Redéploiement industriel et BFR

P. Zoppi, LINKERS

02

Actus business

Opérations récentes

Securitas Téléassistance

Fluid-e

Appartement 103

Learnperfect

EMN

Dawan

Mind7

03

Grand angle

Témoignage d'entrepreneurs

P. Gaillard et L. Deshours, Pazzaro et Eole

Missions en cours

Avis d'expert

Me M. Villefayot, Hadengue Avocats

04

À travers le monde

Réseau M&A Worldwide

Une belle année 2021 pour notre réseau

Un camion pour l'Ukraine

Missions cross-border

05

Des valeurs partagées

Sponsoring voile

LINKERS toujours bien classé en 2021

Bienvenue à bord

LE REDÉPLOIEMENT INDUSTRIEL NÉCESSITERA UN ACCOMPAGNEMENT DU BFR*

Paolo ZOPPI

Associé LINKERS

En réponse à la crise Covid, l'exécutif a accompagné la baisse significative de l'activité économique par diverses mesures : PGE, chômage partiel, atermoiements des créances sociales et fiscales...

Ces mesures, pour louables qu'elles soient, ont créé un mur de dettes difficilement compatible avec une réindustrialisation. Ceci est d'autant plus vrai que l'entreprise industrielle à longs cycles d'exploitation et faibles acomptes est au pied du mur !

La reprise économique industrielle tant souhaitée reste d'autant plus fragile sur fond de crise géopolitique qui tend les délais de cycle d'exploitation par manque de fournitures. Ainsi, le manque d'un seul composant électronique peut-il immobiliser une chaîne de fabrication automobile et reporter de plusieurs mois les livraisons tant attendues de part et d'autre.

Dans le contexte actuel, la disruption internationale induite par la covid, et plus récemment sur fonds de guerre en Europe, nous a conduits à coucher quelques idées pour faciliter l'autonomie de la France sur un plan industriel tout en favorisant une économie durable.

Il nous a paru souhaitable de distinguer les mesures à moyen/long terme de celles à court terme.

Mesures à moyen long terme

1- Vers une réforme de la comptabilité publique

Même si la mise en œuvre des titres I et III du décret 2012-1246 relatifs à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) dans les organismes apporte quelques assouplissements, la séparation des pouvoirs "oppose" l'ordonnateur au comptable public. Si ce dernier paie dans des délais raisonnables le papier par ailleurs facilement mobilisable, il n'en reste pas moins que l'ordonnancement pâtit d'une incurie notoire. Ainsi lorsqu'EDF a repris Areva pour donner naissance à Orano il ne fallait pas moins de neuf signatures recueillies pour transmettre le bon à payer, s'il n'y avait pas de mémoire en réclamation... Nombre de sous-traitants en sont morts, et notre parc de centrales nucléaires tourne à moitié !

La situation est encore plus grave dans le BTP lors de marchés conjoints, pratique en évolution, et dont la mobilisation des situations est de fait quasi impossible. La CNME - Caisse Nationale des Marchés de l'Etat - ancêtre de la BPI, créée en 1936, n'empêche pas que l'Etat et les collectivités territoriales restent de mauvais payeurs, sous-jacents du BFR compte tenu de leurs poids respectifs dans l'économie.

* BFR : Besoin en Fonds de Roulement

2- Vers une réforme de la comptabilité privée

a) Réévaluation d'actifs en franchise d'impôts

La dernière remonte à 1973, il y a 50 ans ! Les bilans ne reflètent pas la situation patrimoniale actuelle des entreprises capitalistiques.

b) Engagements "reçus"

Dans la plaquette des comptes sociaux de l'entreprise, il n'est aucunement mentionné le crédit fournisseur accordé par les credit managers et l'assurance-crédit dont bénéficient lesdits fournisseurs.

Or, le premier crédit, de loin, dont bénéficient les entreprises est le crédit inter-entreprise que l'on ignore pris individuellement. Ceci est d'autant plus grave lors des situations de duopole (Saint Gobain et Pilkington pour le verre, Lafarge, Vicat et Cemex pour le ciment, deux fournisseurs européens pour certains inox...).

Une mention en annexe sur ces deux rubriques permettrait d'apprécier, lors d'Independent Business Reviews, la date d'une éventuelle impasse de trésorerie.

c) La loi NRE

Si la loi NRE encadre correctement les délais de paiement pour une facture acceptée, rien ne couvre le délai effectif d'acceptation de cette dernière, notamment en matière de marchés publics. La tâche pour y remédier n'est pas aisée ; pour autant, elle ne doit pas être considérée comme insurmontable ex ante.

Mesures à court terme

- Faciliter la transformation des PGE en PPS. Rétablir les RTPME de 2009 délivrés par BPI.

- Renforcer massivement le fonds de garantie BPI de l'assurance-crédit.

- Ne pas dégrader la cote BDF lors des reports de remboursement des PGE.

- Ne pas dégrader la cotation des entreprises par l'endettement des SCI dont le propriétaire est commun à la société d'exploitation.

- Faciliter, favoriser la constatation - et non l'homologation - des mesures préventives de conciliation.

- Repenser la valorisation des titres des entreprises :

- en réappréciant leur valeur patrimoniale et donc leur surface nette ;

- en évitant le "couperet" de l'EFN qui s'incrémente à la Valeur d'Entreprise pour aboutir à la Valeur des Titres, mais favorise à la fois le *just in time* et tend à allonger le délai du crédit fournisseur pour abaisser le BFR normatif.

Il n'y aura pas de relance forte de l'économie industrielle sans mesures d'accompagnement du BFR !

OPÉRATIONS RÉCENTES



TELEASSISTANCE

CESSION

SECURITAS France (617 M€ de CA) a été accompagné par LINKERS dans la cession de sa filiale de Téléassistance à la société cotée **BLUELINEA**, opérateur majeur de la filière "Silver Economie".

SECURITAS Téléassistance intervenait en direct (B2C) ainsi qu'à travers de gestionnaires de résidences, associations et sociétés de services à la personne. Cette opération permet au nouvel ensemble de se hisser dans le top 5 du marché français de la Téléassistance, avec près de 50.000 abonnés et 7% de parts de marché.

SIDNEY SERVAL
JEAN-MARIE PICHON
CONSEILS VENDEUR

LOGICIEL
SUPPLY-CHAIN
CESSION

Fluid-e édite une plateforme SaaS collaborative B2B de gestion des approvisionnements permettant de connecter tous les acteurs de la supply chain (fabricants, grossistes, logisticiens, retailers...). Cette visibilité en temps réel permet de rationaliser les achats et d'optimiser la qualité de service. Ses clients sont Auchan, Carrefour, Monoprix, Metro, Simply Market... Fluid-e se rapproche de **DDS Logistics** (CA : 10M€), leader français du TMS qui complète ainsi son offre de solutions (sourcing international, gestion partagée des approvisionnements et management du transport).

JEROME LUIS
CONSEIL VENDEUR



BRANDING & DESIGN

CESSION

Appartement 103 est une agence de Branding & Design basée à Paris, leader sur le secteur des vins et spiritueux, qui travaille dans plus de 30 pays pour des clients de renommée internationale : Hennessy, Château de Pommard, L'Oréal Luxe, Lalique, etc. Elle vient renforcer le pôle **MARIE CLAIRE BEAUTY GROUP** en enrichissant son expertise au service des marques premium et luxe et elle sera à ce titre rapidement déployée à l'international, notamment à New York et à Shanghai, au sein des bureaux du groupe.

PHILIPPE DELECOURT
MICHELE FINE
CONSEILS VENDEURS

LEARNPERFECT
Humainement digital

EDTECH

CESSION

Créé par Stéphane Molinaro, **LEARNPERFECT** est un spécialiste du digital learning (40 000 apprenants, des centaines de clients grands comptes et PME). Digitale native, LEARNPERFECT a toujours développé des programmes de formations à distance et en *blended* qui lui donnent aujourd'hui une avance incontestable.

Sa cession à **NOVA Formation**, pôle formation du groupe **OPHILIAM**, permet au groupe de viser rapidement un chiffre d'affaires de 10 M€.

PHILIPPE DELECOURT
ARNAUD MARCHANDIER
CONSEILS VENDEUR



NETTOYAGE INDUSTRIEL

ACQUISITION

Assisté par LINKERS depuis 2014, le réseau d'entreprises de propreté **EMN** (CA > 40M€) réalise sa 14ème opération de croissance externe avec l'acquisition de la société **EUROPE ENTRETIEN**.

Cette transaction complète le dispositif d'EMN en Ile-de-France suite aux précédentes acquisitions et renforce également son positionnement d'acteur de référence auprès des syndicats, en tant que spécialiste du nettoyage des parties communes d'immeubles.

PHILIPPE LAURENT
FLORENT COUDRAY
CONSEILS ACQUEREUR

FORMATION
PROFESSIONNELLE
LEVÉE DE FONDS

DAWAN (CA : 10 M€), organisme de formation professionnelle spécialisée dans l'informatique, accueille **Bpifrance Investissement** à son capital.

Cette opération permet à **DAWAN** de financer sa forte croissance ainsi que le développement des formations longues. Les parcours de formation proposés permettent à des personnes en reconversion professionnelle initialement éloignées des critères de recrutement des ESN d'accéder aux métiers de l'informatique.

FLORENT COUDRAY
PHILIPPE LAURENT
CONSEILS SOCIÉTÉ



ESN

LBO

MIND7 est une ESN reconnue pour ses compétences techniques (architecture, langages spécifiques) auprès d'une clientèle de grands comptes. Ses fondateurs ont conçu avec LINKERS une opération sur le capital de la société qui répond à un triple cahier des charges :

- augmenter l'intéressement au capital d'une partie des cadres ;
- gérer les besoins de certains d'entre eux qui souhaitent financer des projets personnels ;
- préserver un cash important pour de futures croissances externes.

DIDIER BUSQUET
CONSEIL FONDATEURS

TÉMOIGNAGE D'ENTREPRENEURS

Patrick Gaillard et Luc Deshours, dirigeants de PAZZARO et EOLE détenant 8 sociétés spécialisées dans le transport en autocar, cédées au groupe GALEO



Patrick et Luc, pouvez-vous nous présenter votre groupe ?

Créé en 1970 par Louis Deshours, le grand-père de Luc, le groupe, implanté à Vauvert dans le Gard, est spécialisé dans le transport de voyageurs en autocar. Il assure principalement des services de transports réguliers urbains, interurbains et scolaires dans les départements du Gard, de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône à travers les sociétés Transports Gardois, Rapides de Camargue, Arc en Ciel Autocars, Cars Méditerranée Montpellier, Cars Méditerranée Littoral et Cars Métropolitains Nimois. Notre groupe détient également une société spécialisée dans le tourisme, Midi Tourisme Accueil. Enfin, la société Eole Mobilité centralise les services de gestion et l'assistance technique de l'ensemble des sociétés.

Pourquoi avoir choisi le groupe GALEO ?

Le choix de s'adosser au groupe GALEO est apparu comme une évidence car nous partageons les mêmes valeurs et nous nous connaissons bien, notamment via la COOP VOYAGEURS 30. Il était essentiel pour nous que le projet de cession assure une pérennité pour nos collaborateurs et partenaires et Yves Plessis et Didier Fouilloux, respectivement président et DAF du groupe GALEO, ont su nous convaincre et nous rassurer.

Quel a été le rôle de LINKERS dans cette opération ?

Claudia Fernandes et Paolo Zoppi nous ont accompagnés tout au long du processus de cession. Ils avaient d'ailleurs déjà conseillé plusieurs opérations dans le domaine du transport en autocar et, par conséquent, ont su apporter leur expertise au fil de la mission. L'équipe LINKERS nous a assistés dans la recherche d'acquéreurs potentiels notamment dans l'identification et l'approche du groupe GALEO, porteur d'un projet pérenne pour notre groupe. LINKERS a également mené à bien les négociations de l'opération ainsi que ses pourtours afin d'aboutir à un accord pleinement satisfaisant.



MISSIONS ACHAT

Missions Achat *

Formation / Digital learning

Infogérance

Nettoyage tertiaire et copropriétés

Conseil en gestion de patrimoine

Courtage en assurances

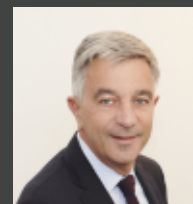
Laboratoire d'analyses PCB

Sécurité

Education - Crèches

AVIS D'EXPERT

Le mandat ad hoc



Me Marc VILLEFAYOT
Associé, HADENGUE

S'il existe un outil formidable dans la "boîte à outils" du traitement de la prévention des entreprises qui se heurtent à une difficulté, c'est bien le mandat ad hoc.

Défini seulement en cinq lignes par l'article L.611-3 du Code de commerce, ce dispositif ouvre les plus larges possibles, pour traiter de tout litige ou difficulté que peut rencontrer une entreprise au cours de son existence.

Le mandat ad hoc est utilisé le plus fréquemment pour permettre à la société qui rencontre des difficultés de négocier un moratoire voire des réductions de dettes avec ses principaux créanciers, ou de permettre à un nouvel investisseur d'entrer au capital.

Le mandat ad hoc peut être utilisé également lors de conflit d'associés.

La société est assistée par un mandataire ad hoc nommé par le président du tribunal de commerce par ordonnance.

Cette procédure est totalement confidentielle puisque ne siège à l'audience ni le greffier, ni le procureur.

Le dirigeant peut choisir le mandataire qu'il souhaite voir désigner par le Président, mandataire qui doit soumettre au préalable un devis pour l'ensemble de sa mission. Le dirigeant conserve bien entendu les pleins pouvoirs.

Il va s'appuyer sur le savoir-faire d'un professionnel, bon négociateur.

L'objectif est de permettre d'assurer le retournement de l'entreprise et sa pérennité.

Il est conseillé de faire appel à un professionnel inscrit sur la liste des administrateurs judiciaires disponible sur les sites du CNAJMJ, l'ASPAJ, etc.

Le résultat de la négociation se traduira par la conclusion d'un protocole d'accord qui respectera un savant équilibre entre les créanciers publics et privés (banques, bailleurs, fournisseurs, actionnaires et éventuels investisseurs).

Un mandat ad hoc, dès lors qu'un accord est proche, sera alors nové en conciliation et le protocole signé entre les parties sera alors constaté dans le cadre de la conciliation par une ordonnance du Président du Tribunal de commerce. Cette simple constatation est souvent préférée à une homologation qui elle doit faire l'objet d'un jugement qui est par nature public.

* LINKERS travaille également dans le cadre de missions de vente et de levée de fonds : celles-ci, pour des raisons de confidentialité, ne font l'objet d'aucune communication avant leur finalisation.

LINKERS ET SON RÉSEAU INTERNATIONAL

Europe :

Allemagne | Belgique | Croatie | Danemark
Espagne | Finlande | France | Grande-Bretagne
Hongrie | Irlande | Israël | Italie | Lituanie
Norvège | Pays-Bas | Pologne | Portugal | Suède

Amériques :

Argentine | Brésil | Canada | Equateur | USA

Asie :

Chine | Hong Kong | Inde | Israël
Japon | Malaisie | Singapour
Thaïlande | Turquie | Vietnam

Océanie :

Australie



UNE BELLE ANNÉE 2021 POUR NOTRE RÉSEAU M&A WORLDWIDE



Depuis quatre ans, les banquiers d'affaires du réseau M&A Worldwide ont mené à bien plus de 2500 missions, dont **567** en 2021, pour un montant global de fonds déplacés de **9,7 milliards d'euros**.

L'année 2022 présente une dynamique tout aussi prometteuse ; ci-après une sélection d'opérations crossborder récentes rendues publiques

(<https://www.ma-worldwide.com/services/transactions>) :

• **Brésil / Canada** : Cypress a conseillé la cession de Tecnoblu spécialisé dans la création, conception, production et vente d'étiquettes pour l'habillement, pour un montant de 19,1M CDN au canadien Checkpoint, filiale du groupe coté à Toronto, CCL Industries (CA : 9,7Mds CDN) ;

• **Irlande / USA** : FOCUS Capital Partners a conseillé la cession de Foxpak Flexibles, société irlandaise de solutions d'emballage connue pour avoir été pionnière dans le développement de l'impression numérique sur emballage, à l'américain Sealed Air (SEE Venture) coté sur le NYSE ;

• **Finlande / Suède** : Armatori Corporate Finance a conseillé Manna & Co, propriétaire de marques de mode (CA : 90M€, 350 pers) dans l'acquisition de 100% du capital de Lexington, société cotée à Stockholm très connue en Suède dans le design habillement et décoration (CA : 30M€ ; EBITDA : 2,7M€) ;

• **Pays Bas / Belgique** : Aeternus a conseillé la cession de Wall ! Supply, un leader sur le marché des panneaux décoratifs 3D, au leader belge de la décoration murale Grandeco Wallfashion group détenu par le fonds de PE majoritaire de la GIMV.

Brésil / Canada	Irlande / USA
 Cession à 	 Cession à
CESSION	CESSION

Finlande / Suède	Pays-Bas / Belgique
 Acquisition de 	 Acquisition de
ACQUISITION	ACQUISITION



UN CAMION POUR L'UKRAINE

C'est parti ! Le premier camion* a été livré... Hélas, ce n'est pas le dernier puisqu'un convoi de 3 camions est en cours pour mi-mai. LINKERS, membre fondateur de l'association soutient et anime cette mission humanitaire.

* Médicaments, produits d'hygiène, denrées non périssables exclusivement.

MISSIONS CROSS-BORDER :

CESSIONS : Cemm Thome à Amphenol (USA) ; Agis-Di Pasto à Ter Beke (Belgique) ; France Hybrides à Hendrix Genetics (NL) ; Coriance à A2A (Italie) ; La Celliose à CIN (Portugal) ; Axys à Meta4 (Espagne) ; Econocom CH à Lease-It (Allemagne) ; Tisys à Ultra Electronics (GB) ; Elysees West à Hotusa Hotels (Espagne) ; Filec à Amphenol (USA) ; Eboutich à Maus (Suisse) ; Genetel à Anite (GB) ; Packinox à Alfa Laval (Suède) ; Climact-Metnext à Weathernews (Japon) ; SVD à Exertis (Irlande) ; Camping&Co à Rocket Internet (Allemagne) ; SecludIT à Outpost24 (Suède) ; Editiel (Maurice) à GL Events ; Adonis Environnement (Madagascar) à Veolia Africa ; L'Officiel Du Déménagement à Movinga (Allemagne) ; Stoll Trucks (Luxembourg) à Turenne Capital et Euro Capital ; Alco à CTA (Italie)...

ACQUISITIONS : de Ibrams (Allemagne) et Brand Project (Suède) par Wedia ; PC Garant (Allemagne), Citymain (GB), Cap Protection (Belgique) et Insurance2Go (GB) par SPB ; Frölich u. Walter (Allemagne) par CUC ; Pratikis (Allemagne) par Pratique ; Paul Budde Communication (Australie) par Ubiquick ; Insurance2Go (UK) par SPB ; Martin GmbH (Allemagne) par Infraneo...

LINKERS OPEN INTERNATIONAL DE DEAUVILLE 2022

Le Deauville Yacht Club organise du 29 juin au 2 juillet la 19ème édition de sa célèbre régates de Dragon, l'un des grands rendez-vous européens de la discipline. Les meilleurs dragonistes européens viendront y défier les équipages des plus prestigieux clubs de voile français au cours de quatre jours de compétition face aux plages réputées de Deauville-Trouville.

Un barreur français gagnera-t-il le LINKERS OPEN pour la première fois depuis l'édition de juin 2017 ? Surnommé le " Voilier des Rois " ou le " Roi des Voiliers ", le Dragon est un élégant quillard de sport de 9 mètres, à bord duquel des équipages de 3 marins régatent chaque année sur toutes les mers du globe lors de traditionnelles courses monotypes.



Classement CFNews des Banquiers d'Affaires 2021 en nombre d'opérations "M&A Corporate"

BANQUES D'AFFAIRES	CATÉGORIE	NB DEALS CORPORATE
Crédit Agricole	Banque	50
KPMG	Groupe d'audit	40
Réseau Eurallia	Réseau de boutiques	40
Rothschild & Co	Banque	39
BNP Paribas	Banque	39
In Extenso	Groupe d'audit	38
Lazard	Banque	27
Société Générale	Banque	18
Degroof	Banque	16
LINKERS	1er indépendant	15
MBA	Réseau de boutiques	15
Edmond de Rothschild	Banque	15
Natixis Partners	Banque	14
Lincoln	Indépendant	13
PWC	Groupe d'audit	13
CIC	Banque	13
Cambon	Indépendant	12
Largillière	Indépendant	12
Cleanwater	Indépendant	11
Septentrion	Indépendant	11

LINKERS TOUJOURS BIEN CLASSÉ EN 2021 !



Avec 20 opérations conseillées en 2021, dont 2 acquisitions, 13 cessions, 2 LBO et 3 levées de fonds, LINKERS, est N°1 des Banques d'Affaires indépendantes en nombre d'opérations de type M&A Corporate au classement CFNews 2021.

Depuis plus de 10 ans, LINKERS figure régulièrement parmi les 20 premiers acteurs français des Fusions & Acquisitions (toutes catégories confondues), et dans le Top 5 des indépendants.

LINKERS a conseillé 20 opérations en 2021



BIENVENUE A BORD

L'équipage LINKERS accueille un nouveau matelot : Alexandre Zoppi

Diplômé de l'école de commerce Rennes School of Business, avec un Master PGE spécialité Finance, Alexandre rejoint l'équipe lyonnaise de LINKERS en qualité de chargé d'affaires. Après des expériences au service des engagements et risques du Crédit Agricole Centre-Est, au sein du groupe MFGI (family office lyonnais spécialisé dans l'aéronautique, l'automobile et le nucléaire), ainsi que chez Clairfield International, Alexandre a développé des compétences aussi bien en M&A « classique » que dans les affaires en difficulté dans divers secteurs tels que l'industrie, la mécanique industrielle, la cosmétique ou encore le transport.



Alexandre Zoppi

ÉQUIPE LINKERS



P. Delecourt P. Zoppi M. Belbéoc'h S. Servat P. Laurent M. Fine F. Coudray B. Le Guillou G. Sangiovanni J. Luis C. Fernandes D. Busquet G. Anselin A. Marchandier A. Zoppi



19 avenue de Messine
75008 Paris

+33 01 53 53 59 30
www.linkers.fr

54 rue du Président E. Herriot
69002 Lyon